



**RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PICARD ET LE FLAMAND OCCIDENTAL INSCRITS SUR LA LISTE DES LANGUES RÉGIONALES ENSEIGNÉES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Jeudi 16 décembre 2021

La [circulaire du 14-12-2021 \(NOR: MENE2136384C\)](#) sur les langues et cultures régionales publiée ce jour au bulletin officiel de l'Éducation nationale inscrit désormais le picard et le flamand occidental parmi les langues régionales pouvant être enseignées au sein de l'Éducation nationale.

Au-delà des expérimentations en cours et projetées, cette inscription signifie que ces deux langues pourront désormais être enseignées dans des écoles et des établissements des deux académies, dans le cadre des horaires habituels des élèves et dans le respect des programmes de langues vivantes de l'Éducation nationale. L'enseignement du picard concerne l'académie d'Amiens et de Lille, celui du flamand occidental concerne l'académie de Lille.

Les deux académies vont désormais travailler concrètement et dans la concertation sur les contours de ces enseignements (contenus, pédagogie, ressources humaines, formation) en vue de premières implantations à la rentrée 2022.

Contacts presse

Rectorat de l'académie d'Amiens - Marie Bougain - 03 22 82 37 67 - 06 86 31 87 37 - marie.bougain@ac-amiens.fr
Rectorat de l'académie de Lille - Olivia Gosset - 03.20.60.15.92 - ce.communication@ac-lille.fr